



Commune de Belmont-Broye *////*

Concept Senior+

Commission Seniors
Commune de Belmont-Broye

Table des matières

| | |
|---|----------|
| 1. INTRODUCTION : | 3 |
| 2. TRAVAUX PRÉPARATOIRES : | 3 |
| A) ÉTAT DES LIEUX : | 3 |
| B) SONDAGE : | 3 |
| C) ANALYSE DU SONDAGE : | 3 |
| 3. MESURES DANS LE CADRE DU CONCEPT SENIORS + : | 4 |
| A) RENCONTRE DES FUTURS RETRAITÉS AVEC LES ACTEURS DE LA COMMUNE | 4 |
| B) JOURNÉE DES SENIORS DU 1ER OCTOBRE | 4 |
| C) GRATUITÉ DES SALLES DE SPORT COMMUNALES POUR LES ACTIVITÉS DES SENIORS | 4 |
| D) VISITE DES 80 ANS ET + PAR LES AUTORITÉS COMMUNALES | 5 |
| E) INFORMATION DES SENIORS | 5 |
| 4. BUDGET : | 5 |
| 5. CONCLUSION : | 5 |
| ANNEXE 1 : | 6 |
| 1. ÉTAT DE FRIBOURG | 6 |
| 2. PRO SENECTUTE | 6 |
| 3. RSSBF | 6 |
| 4. CONSEIL GÉNÉRAL DE BELMONT-BROYE | 6 |
| 5. COMMISSION AD HOC DU HOME LES LILAS | 6 |

1. Introduction :

La politique cantonale en faveur des seniors est une politique proposée par l'état de Fribourg visant à développer un environnement favorisant l'intégration des seniors dans la société. La loi cantonale sur les seniors qui date du 12 mai 2016 charge les communes fribourgeoises d'améliorer l'intégration des seniors au sein de la société. Elle demande à chaque commune de créer un « Concept Senior + » pour répondre aux besoins concrets de cette classe de la population. Ce concept est formé de projets en faveur des seniors. Ces projets amènent un meilleur accompagnement des seniors au sein de la commune, ils permettent aussi à cette tranche de la population de se réunir et de se rencontrer.

2. Travaux préparatoires :

a) État des lieux :

Avant qu'un quelconque projet ne voie le jour, un rapport¹ a été rédigé lors de la précédente législature par la Commission Seniors, afin de faire un état des lieux de ce que disposait la commune de Belmont-Broye dans l'accompagnement des personnes vieillissantes. Ce rapport permet d'intervenir dans l'environnement social des seniors en prenant en compte les cinq domaines d'intervention suivants :

- Le travail
- Le développement personnel
- La vie associative et communautaire
- Les infrastructures, l'habitat et les services
- Les soins et l'accompagnement social de la personne fragilisée

Grâce à cet état des lieux, les projets que propose la Commission Seniors seront plus adaptés aux ressources dont dispose déjà la commune.

b) Sondage :

Un sondage a également été fait et les résultats ont été présenté dans ce rapport. Il permet tout d'abord de connaître le profil des seniors présents dans la commune, mais aussi de connaître leurs besoins. Un tel sondage permet ainsi de mieux accompagner les aînés de la commune selon leur profil. Les projets proposés par la Commission Seniors ont majoritairement pris en compte les résultats du sondage.

c) Analyse du sondage :

Tout d'abord, en observant les premiers schémas présents dans le résultat du sondage du rapport précédemment cité (schéma 1 à 4), nous pouvons affirmer que, parmi la totalité des seniors ayant donné leur réponse, une grande partie maintient un contact avec son entourage, son voisinage et auprès de la commune via des activités associatives.

Par ces statistiques, nous remarquons donc qu'il reste une partie des seniors de la commune qui se trouve de l'autre côté de la balance.

Bien que certains seniors puissent compenser une catégorie en étant présents dans une autre, nous remarquons tout de même que nos aînés ne sont pas tous présents dans la vie associative de la commune.

¹ Rapport 2020 de la Commission Seniors de Belmont-Broye publié sur le site Internet de la commune : https://www.belmont-broye.ch/fileadmin/user_upload/Documents/BelmontBroye/WWW/Editors/sante-social/210119_Rapport_commission_Seniors.pdf

Trois points sont à relever, à la lecture des résultats du sondage :

- 1) La priorité pour les seniors est leur **information**. A la lecture des résultats du sondage, on s'aperçoit qu'un grand nombre de seniors lisent d'avantage le bulletin communal que les journaux.
- 2) La seconde priorité est la **mobilité**. En effet, notre commune est formée de plusieurs villages et hameaux qui ne sont pratiquement pas reliés entre eux par les transports publics. Cela est un problème pour ces personnes qui ont plus de mal à se déplacer que la population en général.
- 3) Enfin, la troisième priorité pour les seniors est le maintien à domicile, surtout pour les personnes qui sont **propriétaires**. Nous avons pu constater qu'il y a beaucoup de propriétaires de maison individuelle parmi nos aînés, le maintien à domicile peut poser problèmes, dès que ces personnes ne peuvent plus conduire leur propre voiture, en raison du manque de transports publics dans la commune. Outre des mesures existantes telles que Passepartout ou encore le TGV, organisme de transport privé présent dans la commune, des mesures visant à créer une ligne de bus, à maintenir les personnes à domicile ou encore à la construction d'appartements protégés peuvent pallier cette problématique.

3. Mesures dans le cadre du concept seniors + :

Depuis sa création, les séances de la Commission Seniors ont permis de créer plusieurs projets au sein de la commune. Ces projets permettent de donner une opportunité aux seniors de participer à la vie communautaire de Belmont-Broye.

a) Rencontre annuelle des futurs retraités avec les acteurs de la commune

La rencontre annuelle des nouveaux retraités est un projet permettant aux citoyens qui seront bientôt retraités de se rencontrer le temps d'un instant autour d'un bon repas convivial. Ils rencontreront à cette occasion des représentants des sociétés locales qui leur proposeront non seulement des activités adéquates pour les seniors, mais aussi du bénévolat. Les sociétés locales peuvent se présenter auprès des seniors.

b) Journée des seniors du 1er octobre

Annuellement, la Commission Seniors marquera cette journée internationale par un évènement.

c) Gratuité des salles de sport communales pour les activités des seniors

L'une des mesures proposées par la Commission Seniors est la gratuité des salles de sport de la commune pour les activités des seniors.

Une telle mesure permet aux seniors de Belmont-Broye d'utiliser ces espaces dans le but de participer à des activités indispensables pour conserver une bonne santé.

Cela permet également à la population vieillissante de garder un environnement social stable en maintenant des liens avec d'autres citoyens.

d) Visite annuelle des 80 ans et + par les autorités communales

Une visite annuelle avec les citoyens de plus de 80 ans a été mise en place par la Commission Seniors. Les autorités communales de Belmont-Broye, soit les membres du Conseil général vont rencontrer les personnes âgées à leur domicile, pour celles qui ne peuvent pas se rendre au dîner des aînés.

Les membres du Conseil communal distribueront le cadeau aux personnes qui seront présentes lors du repas des aînés de leur village. Cette activité vise à souhaiter les vœux de fin d'année à cette tranche de la population et à leur offrir un présent dans la période des fêtes de fin d'année.

Une telle initiative permet aussi à cette population de se sentir moins isolée et donc de se sentir plus présente au sein de la communauté. Nos aînés peuvent ainsi transmettre leurs besoins concrets et leurs préoccupations aux représentants des autorités.

e) Information des seniors

Une Page Générations ++ dans le bulletin communal a ainsi été créée en 2022.

La commission essaie dans cette page de valoriser et de soutenir les nombreuses activités existantes des sociétés locales et autres associations.

Il est aussi prévu de transmettre toutes les informations utiles spécifiquement aux seniors.

En outre, une adresse mail de la commission seniors a été créé pour que la Commission Seniors soit atteignable plus facilement par les seniors ou les différents acteurs.

Mail : senior@belmont-broye.ch

4. Budget :

Le budget communal pour 2023 pour la Commission Seniors est fixé à CHF 8'000.-. Il pourra être augmenté en fonction des divers projets futurs. Il pourra être évolutif en fonction des années.

5. Conclusion :

Depuis la création de la Commission Seniors au sein de la commune de Belmont-Broye, nombreuses ont été les démarches qui ont mené la commission à être ce qu'elle est aujourd'hui. Grâce aux nombreuses discussions entre ses membres et ses partenaires, ainsi qu'aux projets déjà développés jusqu'à maintenant, la commission ne cesse de renouveler ses projets et d'en créer de nouveaux permettant ainsi d'améliorer la vie des seniors au sein de la commune. La participation de tous les acteurs de notre communauté est primordiale. La Commission Seniors remercie ici toutes les personnes et entités qui de près ou de loin contribuent à un « **bien vivre ensemble** » **intergénérationnel** sur la commune de Belmont-Broye, ce qui permet au final une meilleure **cohésion sociale**.

Rédaction du concept senior + :

Les membres de la commission seniors : Sophie Meyer, Marie-Claire Corminboeuf, Cindy Chassot, Jean Krebs, Marianne Zillweger, Jennifer Monnereau, Laurence Esseiva.

Dylan Tavares, stagiaire, étudiant à la Haute école de travail social, à Fribourg.

Ce présent concept a été approuvé par le Conseil communal de Belmont-Broye dans sa séance du 5 décembre 2022.

Annexe 1 : Organismes collaborant avec la Commission Seniors

Plusieurs organismes collaborent avec la Commission Seniors depuis sa création. Ces collaborations ont permis de créer et d'organiser divers projets au sein de la commune. Parmi ces collaborations, se trouvent par exemple **la quarantaine de sociétés locales de Belmont-Broye** qui permettent d'animer des évènements, tels que les dîners des aînés dans nos villages.

1. État de Fribourg

L'État de Fribourg peut aider la Commission Seniors en tant que soutien financier pour des projets intergénérationnels organisés au sein de la commune. Ces derniers s'inscrivent sur le long terme. Des critères bien précis doivent être respectés pour obtenir cette aide ponctuelle.

2. Pro Senectute

En tant qu'organisation proposant des prestations pour personnes vieillissantes, Pro Senectute se place en tant que partenaire de la Commission Seniors. Ayant une expertise dans le domaine de la vieillesse, des échanges se créent dans l'objectif d'accompagner de manière adéquate les seniors de la commune. Une première collaboration a été faite avec Pro Senectute Fribourg afin d'effectuer une analyse du sondage auprès des seniors de la commune. Une autre collaboration avec cet organisme a été la mise en place d'une Tavolata de Pro Senectute dans un restaurant de la commune qui a vu le jour en 2021. Cette collaboration continue grâce aux prestations que propose Pro Senectute dans l'entraide et l'accompagnement des personnes vieillissantes, également au niveau d'un soutien administratif pour nos aînés.

3. Réseau de santé social de la Broye fribourgeoise

Le réseau de santé social de la Broye fribourgeoise (ci-après RSSBF) coordonne les travaux liés au concept seniors + dans les communes de la Broye. Une journée sera organisée en 2023 pour toutes les communes de la Broye, afin d'échanger sur les différentes solutions et mesures à proposer dans le cadre du concept senior +. Une telle prestation du RSSBF permet à des communes telles que Belmont-Broye de proposer un plus grand panel d'évènements, ainsi que des activités spécifiques à la population vieillissante de la commune.

4. Conseil général de Belmont-Broye

Le Conseil général a décidé en date du 31 octobre 2022 d'aller visiter nos aînés de plus de 80 ans, pour ceux qui ne se rendront pas au dîner des aînés et cela sans défraiement. Les besoins de nos aînés doivent être au centre des préoccupations des élus. Ces derniers peuvent ainsi prendre connaissance d'une certaine réalité sociale et prendre des mesures de leur ressort au niveau politique en faveur de nos aînés dans une meilleure compréhension des enjeux sociétaux.

5. Commission ad hoc du home les lilas

Une commission ad hoc a été créée en 2022 par le Conseil communal pour analyser le rachat possible du home des Lilas situé à Domdidier. La Commission Seniors a pris position en faveur du rachat du home en évoquant le besoin urgent d'appartements protégés dans notre commune. Une décision de principe à ce sujet sera prise par le Conseil communal prochainement.